

SECTION DE LA MOSELLE

COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE (CHS) DU 20 /05/2011 :

UN MANQUE CRUEL DE VOLONTE

Ce CHS a débuté par les réponses faites par la DIRECCTE (Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et la DDPP (directions départementales de la protection des populations) de la Moselle aux interrogations du CHS sur les cas de souffrance au travail constatées dans ces "nouvelles" administrations de l'Etat.

La réponse de l'administration fut éloquente : tout va pour le mieux et l'administration fait son maximum pour répondre à ces cas.

Pour FO, cette réponse est à l'image de la dégradation des conditions de travail dans les services.

Les solutions proposées par l'administration consistent à identifier l'agent qui va mal et non pas à apporter une réponse concrète à l'origine du problème de la souffrance au travail.

Pour FO, ce type de proposition risque d'aboutir sur une stigmatisation des agents alors même que la souffrance au travail est un problème global.

Pour FO, la souffrance au travail trouve son origine dans la destruction de nos administrations par la RGPP : la suppression continue des emplois est la 1^{ère} cause de souffrance au travail et ce n'est pas aux organisations syndicales d'apporter des solutions à la place de l'administration !

Face à la baisse continue des effectifs, les manques de moyens, les effets pervers de la nouvelle notation, du pilotage par indicateur et de la mise en place de la rémunération au mérite, la réorganisation perpétuelle des services et le manque de lisibilité quant à l'avenir des services, FO ne peut que constater le manque de volonté de l'administration qui comme seule réponse "communiqué" sur ces sujets.

Pour l'administration, la souffrance provient d'une mauvaise organisation personnelle : il faut savoir "prioriser" et il ne faut pas croire que la pression sur les agents soit si intolérable.

D'ailleurs, pour l'administration : " les syndicats exagèrent, les gens qui souffrent sont peu nombreux, et ce sont les plus faibles psychologiquement ; en plus, les agents ne signalent jamais leur souffrance dans les cahiers d'hygiène et sécurité"

On appréciera cette réponse à la hauteur du problème...

Le CHS a ensuite examiné la note d'orientation 2011 en santé et sécurité au travail.

FO a exprimé ses craintes face aux crédits alloués en baisse, et autres projets destructeurs souhaités par l'administration (disparition progressive des inspecteurs Hygiène et sécurité, pénurie de médecins de prévention...)

Le 4ème point à l'ordre du jour concernait l'examen des textes sur le **"droit de retrait"**.
Pour FO, ce droit existe et il doit être mis en œuvre par les agents si les conditions sont réunies.

Les services seront prochainement destinataires d'une fiche récapitulative sur ce point.

Le CHS a ensuite examiné les propositions de travaux dans les services.

A noter qu'une visite du site de St-Avold est programmée le 7/6/11, afin que le CHS se prononce sur l'acceptation du nouveau projet de l'administration (**pour mémoire les derniers travaux sur ce site datent de 2010 faire , défaire et refaire**)

La problématique des stores de la Cité Administrative de Metz a été longuement examinée : à défaut de pouvoir changer les 800 fenêtres de la Cité (pour un coût de 1.440.000€ !), il a été décidé de financer les stores intérieurs.

L'administration a également proposé des travaux de **recloisonnement successifs des plateaux** des SIE-SIP situés rue des Clercs. La visibilité financière de l'administration sur ces projets étant trop faible, il a été décidé d'attendre septembre 2011, date à laquelle les budgets seront connus.

Visiblement l'heure n'est plus aux plateaux jugés trop bruyants .La bagarre syndicale menée sur cette organisation en plateaux semble enfin entendue

Installation des agents de l'INSEE à partir de juin 2011 à Metz. Cette installation fera l'objet d'une communication de l'administration en septembre prochain au CHS.

Enfin, l'installation de la TP Amendes à la Cité Administrative pose toujours question : l'accès des agents aux toilettes reste problématique.

FO déplore le manque d'ambition du CHS dont l'administration se sert pour se donner bonne conscience et qui lui permet de compenser ses propres manques de crédits.